

June2021

To: Members of the Benefits Plan
Subject: Benefits Supplemental Health Plan updates effective July 1, 2021



EFAP	LifeWorks	<p>View this online wellness platform for additional resources including:</p> <ul style="list-style-type: none">• Resources and tools to support mental health• Additional support and resources in the Health section under Health Hubs/Diet and Nutrition• Complete the Physical Health Assessment on LifeWorks and receive recommended resources such as toolkits and articles on improving your physical health.



Chers membres du régime de santé complémentaire de McGill,

Nous sommes ravis d'annoncer à compter du 1^{er} juillet 2021, les améliorations suivantes seront apportées au régime de soins de santé complémentaire, et ce, sans affecter le taux de cotisation pour l'année 2021.

1. Couverture des services de santé psychologique élargie

Afin de fournir le meilleur soutien possible à vous et vos personnes à charge, les services de psychothérapeutes agréés ainsi que de thérapeutes conjugaux et familiaux agréés seront désormais inclus sous Professionnels de la santé/Services de psychologie (avec les psychologues et les travailleurs sociaux agréés déjà inclus). De plus, le total maximum combiné pour les services psych8 562.44 Tm [(A<6C1)-3 (g)2.8 (i)q0.5 (pu.2 (d)2.2 ()5.3 (er)14 (s)1



PAEF	Encadrement de la santé	Trois consultations. La première d'une durée d'une heure. La deuxième et la troisième d'une durée de 30 minutes chacune.
PAEF	LifeWorks	<p>Visitez cette plateforme de bien-être en ligne pour des ressources supplémentaires, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ressources et outils en matière de santé mentale • Soutien et ressources supplémentaires dans la section Santé sous Habitudes saines/Alimentation et nutrition • Complétez l'évaluation de santé physique sur LifeWorks et obtenez des ressources comme des boîtes à outils et des articles sur l'amélioration de votre santé physique.
RÉGIME DE SOIN DE SANTÉ COMPLÉMENTAIRE	Nutritionniste agréé	<ul style="list-style-type: none"> • 80 % des dépenses admissibles pour les services



Visitez la section Avantages sociaux sur la page web des ressources humaines, pour plus d'information sur le [régime de soins de santé complémentaire](#)

Pour toute question concernant ces changements, veuillez écrire hr@mcgill.ca

